

[ÉTIQUETTE] AGRICOLE

**FALGRO® COMPRIMÉS**  
**Régulateur de croissance**

contient de l'acide gibbérellique

Pour usage sur les CERISES AIGRES, les CERISES DOUCES et les PLANTONS DE POMMES DE TERRE

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION**

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**GARANTIE : 1,0 gramme d'acide gibbérellique par comprimé**

**N° D'HOMOLOGATION 27653 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**Norac Concepts Inc.**  
**C. P. 31097**  
**Guelph (ON) N1H 8K1**  
**(519) 821-3633**

**MISES EN GARDE**

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Se laver les mains après avoir utilisé le produit. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, ainsi que des chaussures et des chaussettes durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Aussi, porter des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Ne pas retourner dans la zone traitée, ni permettre aux travailleurs d'y retourner dans les 12 heures suivant le traitement.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca)

**PREMIERS SOINS**

**INGESTION** : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**CONTACT AVEC LES YEUX** : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS** : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES** : Traiter selon les symptômes.

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE** : À toute heure, 613-787-5620, **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

**ENTREPOSAGE** : Entreposer dans un endroit frais et sec, dans un contenant scellé.

### **ÉLIMINATION**

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

La formulation soluble des comprimés FALGRO RÉGULATEUR DE CROISSANCE est constituée d'acide gibbérellique qui peut se dissoudre aisément dans l'eau et être utilisée en pulvérisation.

### **MODE D'EMPLOI**

Application au moyen d'un pulvérisateur à jet porté : Ne pas diriger le jet de pulvérisation au-delà des végétaux à traiter. Mettre hors service les buses dirigées vers l'extérieur en bout de rang ou dans les rangs extérieurs. Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent dépasse 16 km/h au site de traitement (tel que mesuré à l'extérieur du site de traitement, du côté exposé au vent). Ne pas appliquer par épandage aérien.

### **CERISES AIGRES**

**Pour obtenir un meilleur développement des bourgeons à fruits dans les cerisiers aigres de la variété Montmorency infestées par le virus de la jaunisse.**

La pulvérisation annuelle d'acide gibbérellique peut améliorer le développement des bourgeons à fruits sur les cerisiers de la variété Montmorency infectés par le virus de la jaunisse. La croissance générale des pousses et par la suite des pousses latérales est stimulée, permettant ainsi d'obtenir un meilleur rendement l'année suivante.

**Dose** : Dissoudre 10 comprimés FALGRO RÉGULATEUR DE CROISSANCE dans 1 000 litres d'eau (10 parties par million), et pulvériser la solution sur les cerisiers vigoureux de la variété Montmorency, à raison de 9 litres par arbre. L'utilisation de doses supérieures (15 comprimés par 1 000 litres d'eau) peut s'avérer nécessaire pour les arbres plus vieux et moins vigoureux. Ajouter 250 mL d'AGRAL® 90 (mouillant et agent tensio-actif) pour chaque 1 000 litres de bouillie de pulvérisation.

### **Moment propice au traitement**

Appliquer du début de la chute des cosses (présence de 5 à 6 feuilles bien développées) jusqu'à 2 semaines après la chute de celles-ci. Respecter un délai d'attente avant la récolte de 21 jours après le traitement.

### **Conditions requises pour de meilleurs résultats**

On obtient de meilleurs résultats sur des arbres jeunes et vigoureux, si la température est fraîche (15 °C à 20 °C) et si le taux d'humidité relative est faible avant le traitement. On obtient des résultats médiocres lorsque la température est chaude et humide avant la pulvérisation. De courts passages nuageux durant les journées fraîches et ensoleillées caractérisées par un faible taux d'humidité relative n'affecteront pas les résultats.

**Important** – Il n'y aura pas d'effets sur les arbres affaiblis par des facteurs autres que le virus de la jaunisse, comme le sol mouillé ou les dommages dus à l'hiver. Pour un diagnostic précis du virus de la jaunisse, ainsi que pour des conseils au sujet de l'application d'acide gibbérellique, consulter les autorités agricoles locales ou les spécialistes en arboriculture.

### **CERISES DOUCES**

**Pour retarder le mûrissement et améliorer la qualité des cerises douces rouges et noires.**

Les comprimés FALGRO RÉGULATEUR DE CROISSANCE retardent le mûrissement des fruits entre 4 et 5 jours, permettant ainsi de prolonger la période de la cueillette et de retarder la période de prédisposition aux craquelures dues aux précipitations. Le traitement accroît aussi la taille et la fermeté des fruits, et leur résistance aux troubles qui suivent la récolte.

**Dose :** Dissoudre 20 comprimés FALGRO RÉGULATEUR DE CROISSANCE dans 1 000 litres d'eau (20 ppm) et appliquer en pulvérisation foliaire jusqu'au ruissellement, 21 jours avant la récolte habituelle. À ce stade, les fruits ont une couleur de paille. Récolter lorsque les fruits ont atteint la teinte rouge voulue. Ne pas cueillir dans les 21 jours après la pulvérisation.

### **PLANTONS DE POMMES DE TERRE**

**Pour une meilleure tubérisation et un plus petit profil des tubercules de semence, de table et de transformation.**

L'application de FALGRO sur les plantons avant le semis permettra de produire un tubercule de semence, de table et de transformation plus petit et plus attirant.

**Dose :** 1 comprimé FALGRO dans 75 L d'eau sur 61 000 kg de plantons.

**Méthode d'application :** N'appliquer que dans un endroit bien aéré ou équipé d'un appareil qui permet d'éliminer le brouillard de pulvérisation. Appliquer la dose précise en pulvérisation diluée sur les plantons entiers ou coupés à l'aide d'un appareil de pulvérisation à écran permettant de bien contenir le liquide et empêchant toute perte de celui-ci. On doit appliquer FALGRO avant de procéder à un traitement fongicide pour plantons.

**NOTE :** Les variétés de pommes de terre peuvent varier quant à leur réaction à l'acide gibbérellique. Comme ce ne sont pas toutes les variétés de pommes de terre qui ont été testées quant à leur réaction à l'acide gibbérellique, limiter la première utilisation à une petite quantité de plantons de chaque variété de pommes de terre pour confirmer la réaction avant d'utiliser et tant que pratique générale.

### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

FALGRO est une marque déposée de Fine Agrochemicals Ltd., R.-U. AGRAL est une marque déposée de Syngenta Inc.